

## AVIS PUBLIC ADOPTION BUDGET 2023 ET PROGRAMME TRIENNAL D'MMOBILISATIONS 2023-2024-2025

PRENEZ AVIS que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville tiendra une séance extraordinaire au 2<sup>e</sup> étage de l'hôtel de ville, le mardi 20 décembre 2022 à compter de 19h00, afin d'adopter le budget pour l'exercice financier 2023 ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget 2023 ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025, conformément à l'article 956 du *Code municipal*.

Tous les citoyens intéressés sont invités à y assister.

Donné à St-Cyprien-de-Napierville, le 12 décembre 2022.

James L.Lacroix
Directeur général &
Greffier-trésorier

St-Cyprien-de-Napierville

Téléc.: (450) 245-7824



## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

## ADOPTION DU BUDGET 2023 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

Je soussigné, Directeur général & greffier-trésorier, certifie par la présente sous mon serment d'office, avoir affiché l'avis public relatif à l'adoption du budget 2023 et programme triennal d'immobilisations ci-haut mentionné au bureau de l'hôtel de ville, sur le site internet de la municipalité ainsi que les plateformes de communication tel que stipulé dans le règlement no.498 décrétant les modalités de publication des avis publics le 12 décembre 2022 entre 10 heures et midi.

En foi de quoi, j'émets ce certificat à St-Cyprien-de-Napierville ce 12e jour de décembre deux-mille-vingt-deux.

James L.Lacroix/ Directeur général et greffier-trésorier